



PACS et séparation en étant enceinte

Par **cycyange**, le 15/11/2022 à 17:48

Bonjour, Je suis pacsée et j'attends un enfant. Séparée du futur papa je voudrais savoir quels sont ses droits sur le futur enfant? Peut t il faire une reconnaissance de paternité avant la naissance et si oui l'enfant portera t'il son nom ? Merci pour votre réponse
Cycy

Par **amajuris**, le 15/11/2022 à 17:55

bonjour, une reconnaissance de paternité avant la naissance est possible.
voir ce lien : [reconnaissance d'un enfant, couple nom marié](#).
salutations

Par **morobar**, le 15/11/2022 à 18:19

Bonjour, Pour le nom de famille c'est ici: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10505/personnalisation/resultat?lang=&quest0=1&quest1=1&quest=>